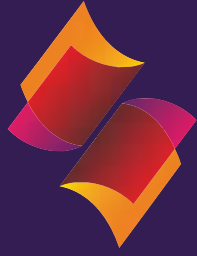


Fondation
**Jean.
Charles.
Bonenfant**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2024•2025

Les données présentées dans ce rapport font état, sauf indications contraires, des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Julien Calille

Noémie Laliberté

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Laurence Poulin

PHOTOGRAPHES

Martin Houde

IMPRESSION

Équipe de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-550-96280-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-96281-6 (PDF)

Québec, le 11 novembre 2025

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Présidente de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de me joindre au conseil d'administration pour vous transmettre le *rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* pour l'exercice 2024-2025. Ce document reflète le travail rigoureux et collaboratif mené tout au long de l'année par notre équipe, dans le but de promouvoir la démocratie au sein de notre société.

Le rapport présente les principales réalisations de la Fondation, les projets soutenus, ainsi que les états financiers audités par le Vérificateur général du Québec et validés par notre conseil d'administration. Il témoigne de notre engagement envers la transparence et la rigueur administrative et la valorisation de notre rôle.

Dans le cadre de notre collaboration avec Élections Québec, la Fondation a récompensé les gagnants des prix Vox populi pour un total de 10 000 \$, comme stipulé dans l'entente qui nous relie. Cette 10^e année du programme, soulignée par Élections Québec, a enregistré un nombre record de participations : 1 911 élèves et responsables ont reçu soit une formation, soit un atelier ou les deux.

La 46^e cohorte de stagiaires de la Fondation s'est familiarisée avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec et a bénéficié de bourses totalisant 125 000 \$. Cette année, Vincent, Arnaud, Élye, Juliette et Clovis ont choisi de se rendre en Afrique du Sud pour conduire leur mission exploratoire. En plus de rencontrer différentes autorités, ils ont pu analyser les facteurs de cohésion sociale de la société sud-africaine.

Cette année, la Fondation a pu honorer sa mission grâce au soutien financier de ses fidèles partenaires : l'Assemblée nationale du Québec, le Secrétariat à la jeunesse du Québec, la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, Québecor, l'Association des banquiers canadiens, ainsi que Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

Nous espérons que ce rapport saura informer et inspirer les lectrices et lecteurs quant à la portée des actions de la Fondation.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



La secrétaire-trésorière
Alexandra Leconte

A black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with a mustache, wearing a suit and tie, looking slightly to the right. The portrait is the background of the page.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec, qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
<u>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	7
<u>PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES</u>	8
<u>VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!</u>	22
<u>SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE</u>	24
<u>BOURSES DE LA DÉMOCRATIE</u>	29
<u>RAPPORT DE LA DIRECTION</u>	30
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</u>	31
<u>ÉTATS FINANCIERS</u>	34

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **25 000 \$**.

Au cours de leur stage, les cinq personnes sélectionnées se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, **le programme jumelle tour à tour chaque stagiaire à une députée ou à un député du gouvernement et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du programme de stages parlementaires de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

Le programme Vox populi propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un mode de fonctionnement des conseils d'élèves qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école. La Fondation contribue à la promotion et au rayonnement du programme Vox populi et remet annuellement un montant total de 10 000 \$ aux écoles lauréates des prix Vox populi. Elle attribue également des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

De plus, les **Bourses de la démocratie** récompensent l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et d'étudiants de premier cycle universitaire qui, par un travail scolaire, promeuvent et soutiennent la démocratie québécoise ou la connaissance de ses institutions parlementaires.

Enfin, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteurs et auteurs d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus précisément, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale.

La Fondation salue l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne pourrait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2024-2025, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Secrétariat à la jeunesse du Québec
- Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics
- Québecor
- Association des banquiers canadiens
- LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

M^{ME} NATHALIE ROY

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Vice-président

M^{ME} SYLVIE D'AMOURS

Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Secrétaire-trésorière

M^{ME} ALEXANDRA LECONTE

Directrice de l'accueil et de la mission éducative de l'Assemblée nationale du Québec

Administratrices et administrateurs

M. KARIM CHAHINE

Étudiant au doctorat en histoire de la littérature, Université Laval

M^{ME} CATHERINE GENTILCORE

Députée de Terrebonne

M^{ME} ANNIE GRAND-MOURCEL-BROSSEAU

Sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la jeunesse, ministère de la Culture et des Communications

M^{ME} NATACHA JEAN

Directrice des affaires publiques, Micro Logic

M^{ME} CHRISTINE LABRIE

Députée de Sherbrooke

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Stagiaire 2014-2015

M^{ME} CAROLE POIRIER

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

M^{ME} ELISABETH PRASS

Députée de D'Arcy-McGee

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant dix mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, les stagiaires découvrent, en observatrices et en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées par l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources.

Le stage comprend trois grands volets :

- Des jumelages en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition.
- La rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie.
- L'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

STAGIAIRES 2024-2025

Photographe : Martin Houde



JULIETTE BEAULIEU-LAVOIE

Originnaire de l'Estrie, Juliette est titulaire d'un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval. Elle poursuit une maîtrise en affaires publiques, se spécialisant dans la communication et la représentation des intérêts. Dans le but d'élargir ses horizons culturels et scolaires, elle a effectué une session à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'occasion de ses études supérieures.

Juliette a travaillé à l'École nationale d'administration publique comme auxiliaire de recherche sur un projet axé sur la communication politique (micro)ciblée. De plus, ses expériences à titre de page et de guide à l'Assemblée nationale du Québec lui ont permis de développer un vif intérêt pour le parlementarisme et le processus démocratique.

Au fil de son parcours universitaire, Juliette s'est investie auprès d'associations étudiantes et d'organismes, se passionnant de plus en plus pour l'engagement communautaire et l'organisation d'événements.

Juliette estime que le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant représente une occasion d'observer les multiples responsabilités assumées par les parlementaires. Plus spécifiquement, elle est persuadée que cette expérience lui permettra d'approfondir sa compréhension du processus législatif dans son ensemble.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Sept personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant elle. Ces personnes représentent les institutions suivantes : le Commissaire au bien-être et aux droits des enfants, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire à la langue française, Élections Québec, Lobbyisme Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.



CLOVIS BROCHU

Originaire de Nicolet, Clovis a obtenu un certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale (Université Laval), un baccalauréat en science politique et philosophie (Université de Montréal), et a réalisé une scolarité de maîtrise en sociologie (Université du Québec à Montréal).

Clovis s'investit activement dans les milieux qu'il fréquente. Il a occupé divers postes, entre autres, dans des associations, des comités et des conseils d'administration. Il a participé à plusieurs simulations parlementaires telles que le Jeune Conseil de Montréal et le Parlement jeunesse du Québec.

On trouve dans son parcours professionnel les marqueurs de son intérêt pour la chose publique. En 2021, il a réalisé un stage de trois mois au cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. En 2023, il accepte un poste d'enseignant en histoire à l'école secondaire Pierre-Laporte.

Dans ses temps libres, Clovis fait de la poterie, danse la salsa, s'entraîne pour un marathon et aime lire de la littérature classique ou contemporaine. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant est pour lui l'occasion de se familiariser avec la diversité des enjeux sociaux du Québec et d'approfondir sa compréhension du rôle des différents acteurs de l'Assemblée nationale.



ARNAUD DUFOUR

Natif de Lévis, Arnaud est de ces personnes qui, portées par leur sensibilité, embrassent simultanément différents domaines de la grande famille des lettres. Au cours de ses études de premier cycle à l'Université Laval, il a obtenu un certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale (2018) et un baccalauréat en philosophie (2022), en plus de terminer un microprogramme en langue allemande (2021) et un microprogramme en études grecques (2022).

C'est à *La République* de Platon qu'il a consacré ses recherches de maîtrise à l'Université d'Ottawa, pour lesquelles il a reçu un soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

Soucieux de se former au contact d'une variété d'approches, il a fréquenté différentes institutions d'enseignement, dont l'Université de Strasbourg et le Collège universitaire dominicain d'Ottawa.

Ses expériences à titre d'assistant d'enseignement, son implication dans des revues universitaires étudiantes et sa fréquente participation à des colloques attestent de sa présence active dans le milieu de la recherche et de son intérêt pour la diffusion de la connaissance et de la culture.



ÉLYE PLOURDE

Originaire de Laval, Élye détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et une maîtrise en pratique du droit criminel et pénal de l'Université de Sherbrooke. Elle termine actuellement une seconde maîtrise en droit de type recherche à l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse au consentement en matière sexuelle, à l'autonomie des corps et à leur diversité, aux théories féministes et à la dignité humaine.

Élye collabore à la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité ainsi qu'au Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke. Son parcours universitaire est ponctué de bourses d'excellence et de recherches ainsi que de concours de plaidoirie. Elle est nommée meilleure plaideuse de sa cohorte de maîtrise en 2021.

Foncièrement engagée dans le milieu communautaire, Élye siège au conseil d'administration d'Interligne. Elle a œuvré auparavant à la défense des droits des locataires, travaillé comme chercheuse à la Fondation Émergence et enseigné l'éthique et la culture religieuse au secondaire.

Son intérêt envers la politique québécoise s'est confirmé au Parlement étudiant du Québec, où elle a occupé les postes de cheffe et de première ministre. Élye souhaite, grâce à son stage à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, nourrir son désir d'apprendre sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.



VINCENT ROY

Originaire de Montréal, Vincent amorce son parcours universitaire à l'Université McGill, obtenant un baccalauréat en pharmacologie et une mineure en entrepreneuriat. Durant ses études de premier cycle, il effectue un stage dans un laboratoire de chimie médicinale et participe à un échange interuniversitaire à l'Université de Melbourne, en Australie.

Son intérêt marqué pour la santé populationnelle et les politiques publiques le motive à poursuivre ses études de maîtrise en santé publique à l'Université de Montréal.

À la fin de ses études, Vincent se joint au Commissaire à la santé et au bien-être comme analyste en politiques publiques. Il contribue, entre autres, à un mandat sur le continuum des soins chez les personnes âgées ainsi qu'au développement de cadres méthodologiques en gouvernance et en évaluation de la performance. Motivé par un profond désir de redonner à la société, Vincent s'implique dans le conseil d'administration des Courses partagées de Montréal et de la Fondation Dépendances Montréal.

Vincent est convaincu que sa participation au stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant lui sera bénéfique pour mieux comprendre le fonctionnement de l'État, plus particulièrement le processus délibératif et décisionnel menant à l'adoption des projets de loi.

STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Elles et ils échantent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les unités administratives de l'Assemblée nationale et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse. À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Les stagiaires sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les personnes désignées par l'Assemblée nationale accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Rencontre avec M. François Legault, premier ministre du Québec



Rencontre avec M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec



Rencontre avec M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, le programme jumelle en alternance les stagiaires avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Les stagiaires appuient ces personnes élues dans leur travail, en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, les stagiaires remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés et députées dans des rencontres, l'appui au travail des députés et députées en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches confiées aux stagiaires sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leurs connaissances du rôle des personnes élues au Québec.



Cérémonie de fin des stages, M^{me} Sylvie D'Amours, vice-présidente de l'Assemblée nationale
Photographe : Martin Houde



Cérémonie de fin des stages, avec familles, amies et amis
Photographe : Martin Houde

Jumelages 2024-2025

STAGIAIRES	Jumelages 1 21 octobre au 6 décembre 2024	Jumelages 2 10 février au 6 juin 2025
Juliette Beaulieu-Lavoie	Suzanne Tremblay (CAQ)	Alejandra Zaga-Mendez (QS)
Clovis Brochu	Agnès Grondin (CAQ)	Étienne Grandmont (QS)
Arnaud Dufour	Jean-François Simard (CAQ)	Joël Arseneau (PQ)
Élye Plourde	Geneviève Hébert (CAQ)	Pascal Paradis (PQ)
Vincent Roy	Mathieu Rivest (CAQ)	Madwa-Nika Cadet (PLQ)

Gouvernement : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec un député ou une députée du gouvernement (Coalition avenir Québec [CAQ]).

Oppositions : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec un député ou une députée de l'opposition et la répartition se fait selon la composition de la Chambre :
 - Opposition officielle (Parti libéral du Québec [PLQ]) : 1
 - 2^e groupe d'opposition (Québec solidaire [QS]) : 2
 - 3^e groupe d'opposition (Parti québécois [PQ]) : 2

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est la raison pour laquelle l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement en début de stage. Cette expérience permet aux stagiaires de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet – avec une question de recherche et un budget prévisionnel – pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Cette année, les stagiaires ont choisi de se rendre en Afrique du Sud pour conduire leur mission exploratoire. À l'occasion d'un séjour s'étant échelonné du 25 février au 11 mars 2025, ils ont multiplié là-bas visites, rencontres et découvertes afin d'analyser les facteurs de cohésion sociale de la société sud-africaine.

De plus, le programme de stages parlementaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario.



Mission exploratoire en Afrique du Sud



Mission exploratoire à Ottawa



Mission exploratoire à Toronto

Ces missions, organisées en collaboration avec leurs homologues des parlements de l'Ontario et d'Ottawa, ont permis aux stagiaires Bonenfant de rencontrer des intervenantes et intervenants issus de divers milieux et de développer une compréhension plus globale des enjeux qui rythment la vie politique ontarienne et fédérale.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale et d'agir à titre de personnes-ressources dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue au succès de la mission éducative de l'Assemblée nationale.

ESSAIS

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel auquel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Les stagiaires profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail de chacune et chacun, dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent au comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commente et évalue leur travail. Les stagiaires peuvent apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est rendu disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Essais des stagiaires 2024-2025

JULIETTE BEAULIEU-LAVOIE

ENTRE MENACE ET LEVIER STRATÉGIQUE : LES FACTEURS QUI INFLUENCENT L'ISSUE DES CRISES EN POLITIQUE

Cet essai tente d'explorer la dualité des crises en politique, en se questionnant sur la manière dont une crise peut constituer une menace pour le gouvernement en place ou un levier stratégique. À travers une comparaison, il analyse deux crises marquantes du contexte québécois, soit la grève étudiante de 2012, sous le gouvernement de Jean Charest, et la pandémie de COVID-19, sous le gouvernement de François Legault. Ces deux cas de figure permettent de mettre en lumière les facteurs déterminants qui influencent l'issue d'une crise en politique.

CLOVIS BROCHU

RENÉ LÉVESQUE – FORMES ET USAGES D'UN MYTHE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Il est de ces êtres d'exception qui, non contents de se laisser porter par l'esprit de leur époque, en harnachent les forces vives et deviennent les éléments premiers de sa définition. René Lévesque (1922-1987) est de cette trempe. Dans cet essai, Clovis Brochu analyse comment la mémoire de René Lévesque percole auprès de sa postérité, les parlementaires qui siégeront à l'Assemblée nationale du Québec entre 1997 et 2022, de même que l'usage de cette mémoire dans le contexte de leurs débats. Ainsi ont été analysées un peu plus de 280 mentions à René Lévesque au cours de cette période.

ARNAUD DUFOUR

LA POLITIQUE TERRITORIALE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS MODERNE DEPUIS 1960

Selon un champ d'études solidement établi au Québec, les sciences régionales, il existerait une « politique territoriale » du Québec à la manière d'une approche qui consiste à appréhender l'intervention étatique et les politiques publiques au prisme de la question du territoire. Faisant sienne cette hypothèse, cet essai a pour objectif de montrer en quel sens il s'est constitué au Québec, à compter des années 1960, une politique territoriale originale.

ÉLYE PLOURDE

LES MINORITÉS DE GENRE AUX PORTES DU POUVOIR : RÉFLEXIONS SUR LES OBSTACLES ET LES DÉFIS À LEUR REPRÉSENTATIVITÉ DÉMOCRATIQUE EN CONTEXTE QUÉBÉCOIS

À ce jour, aucune personne ouvertement trans ou non binaire n'a été élue à l'Assemblée nationale du Québec ou à la Chambre des communes du Canada. La diversité de genre est pourtant présente dans plusieurs parlements nationaux à travers le monde. Pourquoi n'est-ce pas le cas du Québec, qui se revendique comme étant une société progressiste et ouverte au regard de l'égalité des genres, de la diversité sexuelle et de la diversité de genre? À vrai dire, il existe un angle mort sur le plan de la recherche scientifique quant aux motifs et aux réalités de la présence des minorités de genre dans les sphères politique, parlementaire et démocratique. Le présent essai explore cette épineuse question en documentant les obstacles et les défis qui nuisent à l'élection des personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale du Québec.

VINCENT ROY

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS FACE AUX ENJEUX DE GOUVERNANCE : POURQUOI RECOURIR AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT?

Il existe au Québec un peu plus d'une cinquantaine de sociétés d'État actives dans une diversité de secteurs économiques, sociaux et administratifs. Compte tenu de leur influence considérable et de la tendance à la hausse du nombre de sociétés d'État, il convient de s'interroger sur les raisons qui poussent l'État québécois à privilégier ce type d'organisation gouvernementale pour soutenir la mise en œuvre de programmes et de services publics. Cet essai s'articule autour de trois études de cas qui permettent d'offrir des pistes de réflexion quant à la place des sociétés d'État au Québec.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

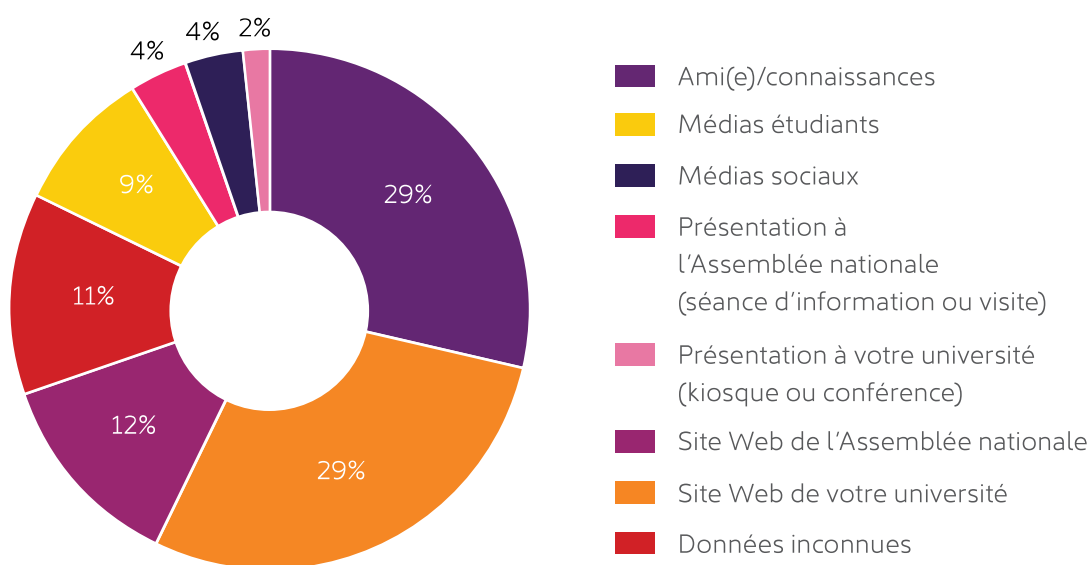
PROMOTION DES STAGES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), l'envoi de courriels ciblés dans les universités, la promotion sur le Web et les médias sociaux, et la tenue de séances d'information virtuelles dans les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats du 15 novembre 2024 au 15 février 2025, il appert que les canaux utilisés pour obtenir de l'information à l'égard du programme de stages parlementaires se diversifient et qu'il est plus que jamais important de varier les stratégies de communication pour joindre la population.

À la question « Comment avez-vous entendu parler du programme de stages de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-après.

SOURCES D'INFORMATION PRIVILÉGIÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS

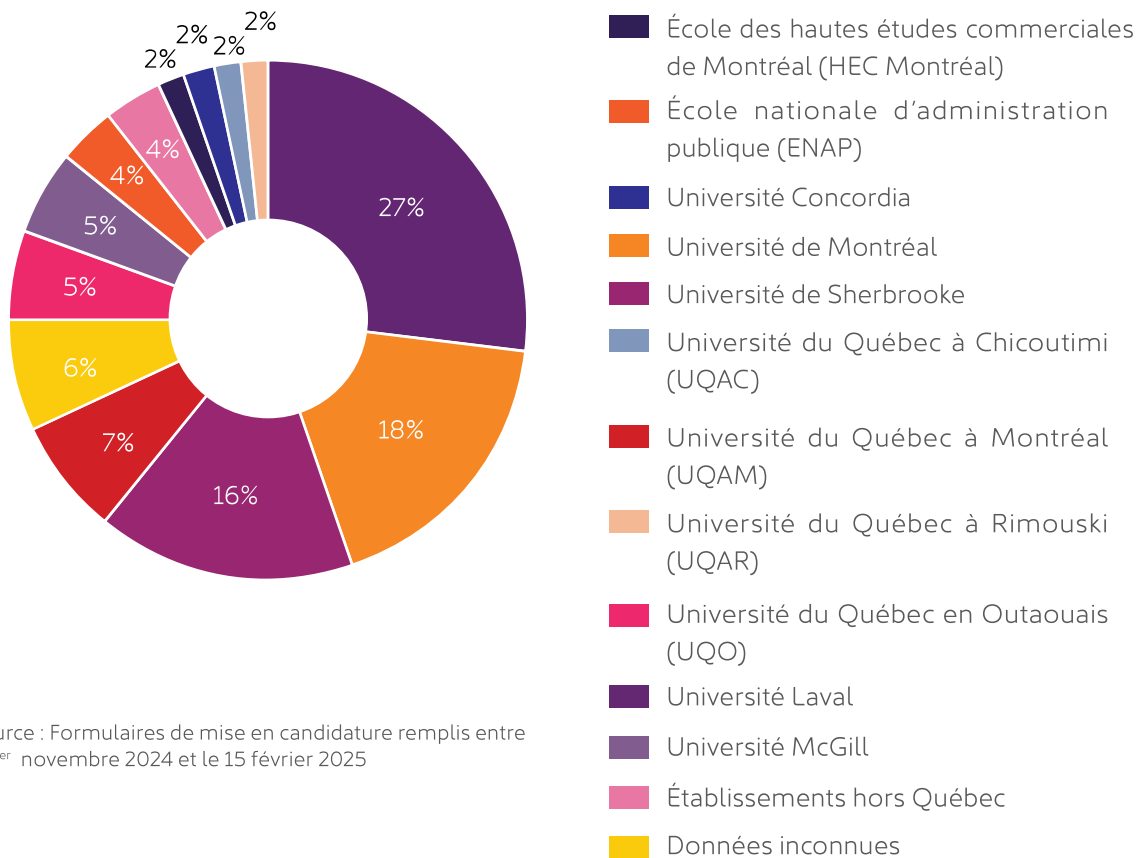


Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2024 et le 15 février 2025.

PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

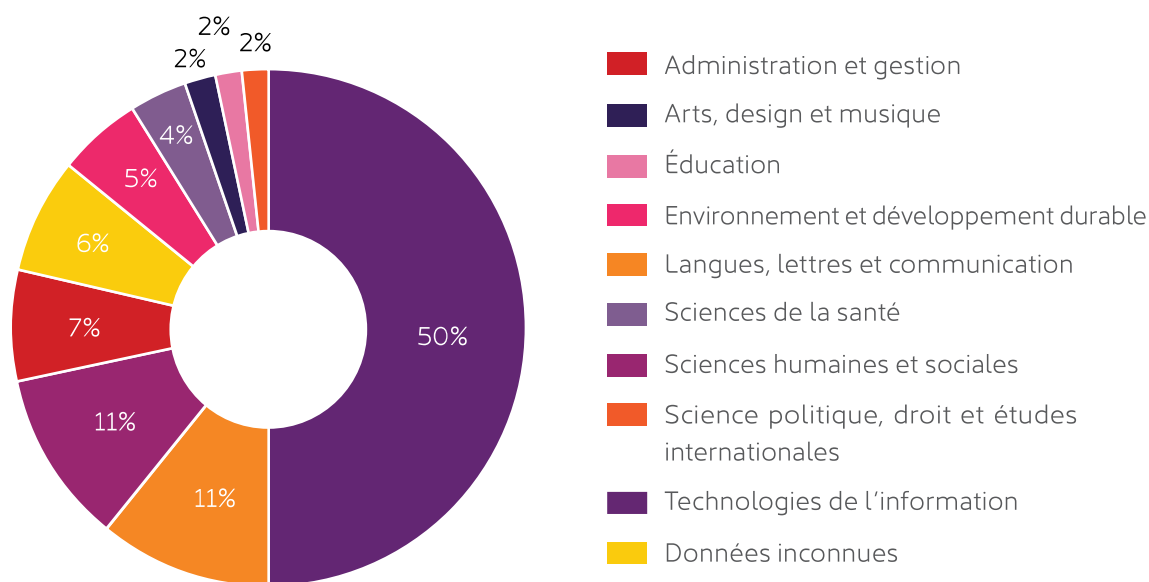
Les candidats et candidates proviennent de 11 établissements universitaires québécois différents. La plus grande partie vient de l'Université Laval (26,79 %), de l'Université de Montréal (17,86 %) et de l'Université de Sherbrooke (16,07 %). Les domaines d'études les plus populaires sont science politique, droit et études internationales. Les tableaux ci-dessous identifient tous les établissements universitaires et tous les domaines représentés dans les candidatures.

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 1^{er} novembre 2024 et le 15 février 2025

DOMAINE D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



Source : Formulaires de mise en candidature remplis entre le 15 novembre 2024 et le 15 février 2025

SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

Les candidats et candidates devaient télécharger et remplir le formulaire disponible dans la section [Programme de stages | Mise en candidature](#) du site Web de la Fondation. Les relevés de notes pertinents, ainsi que deux lettres de recommandation, devaient être envoyés par courriel pour compléter leur dossier.

Pour 2025-2026, 56 formulaires de mise en candidature ont été remplis (30 femmes, 26 hommes), en comparaison à 33 pour 2024-2025. De ce nombre, 39 dossiers (70 %) ont été remplis dans les temps, contre 27 (82 %) l'an dernier.

À la suite de l'évaluation des dossiers de candidatures admissibles, 14 personnes ont été présélectionnées et convoquées à une entrevue de sélection durant la semaine du 3 mars 2025. Cinq personnes ont été retenues pour le programme de stages 2025-2026.

TÉMOIGNAGES

Juliette Beaulieu-Lavoie

« Le stage de la Fondation, c'est à la fois une expérience professionnelle hors du commun, mais surtout une expérience profondément humaine, qui nous permet d'aller à la rencontre de parlementaires, d'organismes et de citoyens pour mieux comprendre leurs différentes réalités. C'est également une occasion unique de nous dépasser chaque jour, que ce soit par les jumelages avec les parlementaires, la mission à l'étranger ou la rédaction de l'essai académique. Je suis convaincue que cette expérience restera gravée en moi. »

Clovis Brochu

« Le stage est l'occasion d'une vie. Il est l'occasion de rencontrer les personnalités politiques marquantes, d'hier à aujourd'hui, d'alimenter son regard sur le Québec à l'aune du leur. Je crois que c'est un incontournable pour toute personne souhaitant s'investir d'une manière ou d'une autre dans le service public.. »

Arnaud Dufour

« Le stage est une occasion exceptionnelle de découvrir sous toutes ses coutures l'appareil politique québécois. Une des beautés du stage est qu'il incombe aux stagiaires d'apporter leur propre couleur à leur expérience, selon leurs intérêts personnels. C'est pourquoi le stage convient à une grande variété de profils et de tempéraments. »

Élye Plourde

« Plongée au cœur de la politique provinciale et des institutions parlementaires, c'est la démocratie québécoise et ses manifestations diverses que j'ai explorées lors de cette année unique et marquante de ma vie! Être une stagiaire Bonenfant est un privilège exceptionnel. C'est une carte de visite unique qui permet de faire des rencontres riches, diversifiées et marquantes pour une jeune diplômée comme moi qui possède un intérêt pour la politique québécoise! »

Vincent Roy

« Chaque jour du stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est une source d'apprentissage. Vivre la réalité politique au cœur de l'Assemblée nationale et partager le quotidien des parlementaires est à la fois enrichissant, stimulant et profondément formateur. C'est certainement une expérience unique dont je me souviendrai longtemps! »

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Créé en 2015 par Élections Québec et l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi : ta démocratie à l'école! vise à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveau primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement scolaire. Ce programme inclut notamment une offre de formation, du matériel pédagogique et un service-conseil personnalisé pour épauler les conseils d'élèves, leurs responsables et, plus largement, les directions et les équipes-écoles du Québec.

Le programme se base sur trois orientations :

- Contribuer à l'amélioration de la culture démocratique des écoles.
- Favoriser le partage de bonnes pratiques entre les conseils d'élèves des écoles membres.
- Joindre le plus grand nombre d'écoles et d'élèves pour stimuler l'intérêt pour la démocratie chez les futures générations d'électrices et d'électeurs.

Depuis septembre 2023, Élections Québec assume la responsabilité pleine et entière du programme (ce qui comprend sa mise en œuvre, son développement et ses orientations). De son côté, la Fondation participe financièrement au programme en remettant annuellement un montant de 10 000 \$ pour les prix Vox populi. Par ailleurs, l'Assemblée nationale et la Fondation se sont engagées à contribuer à la promotion et au rayonnement du programme afin d'accroître sa visibilité et sa notoriété, ainsi qu'à augmenter le nombre d'écoles participantes.

En 2024-2025, Élections Québec a souligné le 10^e anniversaire du programme Vox populi : ta démocratie à l'école! qui a enregistré un nombre record d'adhésions avec 351 membres (296 en 2023-2024).

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- 347 écoles et 4 organismes répartis dans toutes les régions administratives ont adhéré au programme, soit 55 de plus que l'an passé.
- À l'échelle de la province, cela représente 5 225 jeunes membres de conseils d'élèves.
- 75 écoles ont adhéré au programme pour la première fois.
- 186 écoles et organismes ont reçu de la formation.
- 44 jeunes du 2^e cycle du secondaire, provenant de 28 écoles, ont participé à l'atelier *Prends TA place au conseil d'établissement*, offert en ligne.
- Au total, 1 911 élèves et responsables ont reçu soit une formation et/ou un atelier. Cela représente une hausse de près de 3 % du taux de participation par rapport à l'année 2023-2024.

PRIX VOX POPULI

Ces prix récompensent et reconnaissent l'engagement et la culture démocratique de conseils qui font une différence dans leur milieu, grâce à des réalisations inspirantes. En prenant des décisions par et pour les jeunes de leur école, les membres de ces conseils contribuent à la promotion des valeurs et des pratiques démocratiques.

Pour l'édition 2025, un nombre record de 55 écoles (36 écoles en 2023-2024) ont soumis un dossier de candidature (31 candidatures primaires et 24 secondaires). Un jury a procédé à l'évaluation des candidatures pour déterminer les 10 écoles lauréates (5 au primaire et 5 au secondaire) qui ont remporté chacune une bourse de 1 000 \$, offerte par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Une remise virtuelle des prix a été organisée avec chaque conseil-lauréat. Durant cette remise virtuelle ont été présentées les capsules vidéo de félicitations enregistrées par le directeur général des élections et par la vice-présidente de la Fondation. Des communiqués de presse régionaux (Élections Québec) et un communiqué national (Assemblée nationale) ont diffusé le nom des écoles lauréates.

ÉCOLES DES CONSEILS D'ÉLÈVES LAURÉATS D'UN PRIX VOX POPULI 2025

Conseils d'élèves lauréats, écoles primaires :

- École Armand-Lavergne, CSS de Montréal
- École Eurêka, CSS de Laval
- École de la Passerelle, pavillon Vert-Demain, CSS des Samares
- École de la Voie-Lactée, CSS des Hauts-Cantons
- École Zénon-Soucy, CSS des Monts et Marées

Conseils d'élèves lauréats, écoles secondaires :

- Centre Champagnat (Centre de formation pour adultes), CSS de Montréal
- École régionale des Quatre-Saisons, CSS de la Capitale
- École Saint-Maxime, CSS de Laval
- École secondaire Val-Mauricie, CSS de l'Énergie
- Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, Montréal-Centre, école privée

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

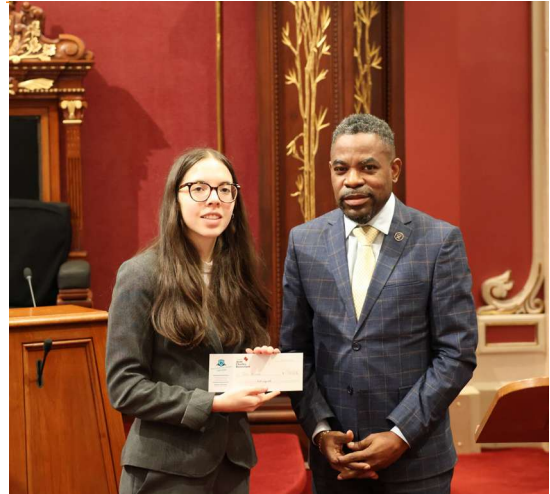
BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale. Au total, une somme de **46 100 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les bourses offertes lors de ces activités ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Parlement écolier. Remise de bourses par M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Photographe : Martin Houde



Parlement des jeunes. Remise de bourses par M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec
Collection Assemblée nationale du Québec

ACTIVITÉS	MONTANTS
FORUM ÉTUDIANT (janvier 2025) Simulation parlementaire organisée pour les étudiantes et étudiants du collégial	500 \$
PARLEMENT DES JEUNES (avril 2025) Simulation parlementaire destinée aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire	700 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (avril 2025) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire	400 \$
BOURSES DE LA DÉMOCRATIE (mai 2025) Activité grand public qui reconnaît l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire	20 000 \$
VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! (mai 2025) Programme développé pour les conseils d'élèves dans les écoles primaires et secondaires du Québec	10 000 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (mai 2025) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury	14 500 \$
	46 100 \$

PRIX DU LIVRE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux diplômées et diplômés universitaires de 2^e et 3^e cycle qui ont écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. La Fondation contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

La 23^e édition des Prix du livre politique a primé six personnes, dont trois ont reçu des prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. C'est au cours d'une cérémonie présidée par M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale, que les bourses ont été décernées aux personnes finalistes et lauréates.



PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT 2024

Catégorie Thèse de doctorat

Conformément à la mesure prévue au cadre de gouvernance des Prix du livre politique, les membres du jury se sont prévalus cette année du droit de ne pas remettre de bourses dans la catégorie Thèses de doctorat.

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréate — Une bourse de 3 000 \$

Meggie Sue Cadrin

Agresseuses ou victimes? Les femmes accusées de violence mineure devant la justice pénale à Québec (1820-1870)

Université Laval



Finaliste ex æquo — Une bourse de 500 \$

Gaël Rajotte-Soucy

La construction nationale dans les États multinationaux : une analyse du domaine des politiques publiques du sport au Canada et au Québec

Université du Québec à Montréal



Finaliste ex æquo — Une bourse de 500 \$

Dorothée Perron

Entre nature et culture : le féminisme hippie dans la mémoire contre-culturelle québécoise (1967-1987)

Université de Sherbrooke

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et de citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes, les enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives aussi bien entre ses murs que dans les écoles. Les frais d'inscription demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.



En 2024-2025, ce sont

**plus de 2 615 jeunes, accompagnatrices
et accompagnateurs,
citoyennes et citoyens**

qui ont participé à des activités éducatives ou qui ont bénéficié
d'une formation sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

BOURSES DE LA DÉMOCRATIE



Fruit d'une collaboration entre la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, les Bourses de la démocratie reconnaissent l'implication et l'engagement intellectuel d'étudiantes et d'étudiants de premier cycle universitaire. Chaque année, ce sont 10 bourses d'une valeur de 2 000 \$ qui sont remises à autant de personnes qui, par leur travail ou leur projet de recherche, promeuvent et soutiennent la démocratie québécoise ou la connaissance de ses institutions parlementaires.

La deuxième édition des Bourses de la démocratie propulsées par Desjardins a récompensé 10 personnes, pour un total de 20 000 \$.

LAURÉATES ET LAURÉATS 2025

AUTEUR OU AUTEURE	Titre du travail	Université
Édouard Banville	Analyse de l'actualité	Université Laval
Emmie Comtois	RÉFORME PARLEMENTAIRE DE 2009 : <i>Analyse des impacts sur les mécanismes de mise en cause de la confiance du gouvernement au Québec</i>	Université Laval
Marie-Jeanne Eid	L'autoproduction solaire pour l'amélioration de la capacité énergétique du Québec	Université de Sherbrooke
Élie Gaudreault	Pourquoi certains enfants d'élus populaires ne partagent-ils pas les mêmes convictions politiques que leurs parents?	Université Laval
Cloé Tourigny	Révision constitutionnelle et nations : étude comparative entre le Québec et la Catalogne	Université Laval
Philippe Montambault	La participation citoyenne au Québec selon le prisme Wébérien	Université Laval
Mélyann Guévremont	L'influence des attitudes politiques sur le positionnement autodéclaré sur l'axe gauche droite au Québec, 2012-2022	Université de Sherbrooke
Xavier Pierre-Toussaint	Les acteurs politiques	Université Laval
Dominic Thibeault	Mémo exécutif	Université Laval
Élisabeth Laurent	Analyse de la mise à l'agenda : les soins de fin de vie au Québec	Université de Montréal

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Sylvie D'Amours
Québec, le 11 novembre 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

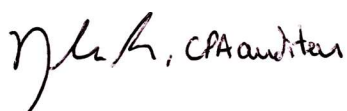
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Québec, le 11 novembre 2025

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

	2025	2024
PRODUITS		
Contributions	194 517 \$	197 783 \$
Activités pédagogiques	51 520	50 550
Revenus d'intérêts	18 486	18 066
Dons	10 040	6 329
Autres revenus	325	217
	<u>274 888</u>	<u>272 945</u>
CHARGES		
Bourses	171 100	162 700
Frais de déplacement	25 876	26 979
Frais de promotion	-	269
Frais d'accueil	4 241	2 471
Frais de gestion	2 408	2 674
Assurances	1 838	1 780
	<u>205 463</u>	<u>196 873</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	69 425	76 072
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>739 749</u>	<u>663 677</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>809 174 \$</u></u>	<u><u>739 749 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

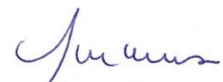
Fondation Jean-Charles-Bonenfant

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2025

	2025		2024
ACTIF			
À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	571 974	\$	387 602
Créances (note 3)	873		788
Contributions à recevoir encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	185 500		180 500
Dons à recevoir	1 200		521
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	28 938		198 206
Charges payées d'avance	1 129		1 084
	789 614		768 701
À LONG TERME			
Contributions à recevoir (note 4)	105 000		7 500
Placements (note 5)	209 844		170 549
Immobilisations corporelles (note 6)	-		-
	314 844		178 049
	1 104 458		946 750
PASSIF			
À COURT TERME			
Charges à payer	6 769		6 701
Produits reportés	11 015		10 300
Apports reportés (note 7)	172 500		170 000
	190 284		187 001
À LONG TERME			
Apports reportés (note 7)	105 000		20 000
ACTIF NET			
	809 174		739 749
	1 104 458	\$	946 750
			\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sylvie D'Amours
Vice-présidente de la Fondation

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	69 425 \$	76 072 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(13 294)	(13 230)
Virement des produits reportés	(10 300)	(11 375)
Virement des apports reportés (note 7)	(170 000)	(174 000)
	<u>(124 169)</u>	<u>(122 533)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	<u>165 274</u>	<u>183 034</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	41 105	60 501
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements	<u>143 267</u>	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	184 372	60 501
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>387 602</u>	<u>327 101</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	<u>571 974 \$</u>	<u>387 602 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2025

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), organisme sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LRC, 1985, 5^e suppl.) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de comptabilité de CPA Canada*.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation), les contributions à recevoir (excluant la contribution de l'Assemblée nationale du Québec) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats et de l'actif net.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

3. CRÉANCES

Les créances se détaillent comme suit :

	2025	2024
Taxes à la consommation	794 \$	788 \$
Autres créances	79	-
	<u>873 \$</u>	<u>788 \$</u>

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2025	2024
Contribution du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)*	170 000 \$	57 500 \$
Contribution de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)	100 000	100 000
Contribution de la Bibliothèque de l'ANQ	10 500	10 500
Contribution de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics	-	20 000
Contribution Québecor	10 000	-
	290 500	188 000
Portion des contributions encaissable au cours du prochain exercice	185 500	180 500
	105 000 \$	7 500 \$

* La contribution du SAJ est destinée à appuyer le projet de stages pratiques à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence. Elle a été renouvelée pour trois ans de plus, soit pour les exercices 2025-2028, pour un montant total de 157 500 \$. Quant à l'entente couvrant l'exercice 2024-2025, un total de 12 500 \$ reste à recevoir.

Des contributions à recevoir du SAJ et de l'ANQ de 157 500 \$ et 100 000 \$ ont été constatées en contrepartie des apports reportés et de ce fait, elles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie (2024 : 50 000 \$ et 100 000 \$).

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2025

5. PLACEMENTS

Les placements se détaillent comme suit :

	2025	2024
Obligations d'épargne, 3,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2035 (30 juin 2024 : 4,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2025)	62 688 \$	59 932 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 4,45 %, échéant du 21 avril 2026 au 24 avril 2034 (30 juin 2024 : 1,80 % à 4,45 %, échéant du 21 avril 2025 au 24 avril 2034)	114 327	123 954
Obligations à taux progressif, 3,85 % à 4,70 %, échéant du 20 avril 2026 au 27 janvier 2027 (30 juin 2024 : 3,35 % à 4,70 %, échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027)	61 767	184 869
	<u>238 782</u>	<u>368 755</u>
Portions échéants au cours du prochain exercice	28 938	198 206
	<u>209 844 \$</u>	<u>170 549 \$</u>

Au cours de l'exercice, trois obligations d'un montant total de 205 801 \$ (30 juin 2024 : une obligation de 12 602 \$) sont venues à échéance. Une de ces obligations d'un montant de 62 534 \$ (30 juin 2024 : 12 602 \$) a été réinvestie et n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2025

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2025	2024
ÉQUIPEMENT		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice ou à recevoir et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	190 000 \$	214 000 \$
Attributions de l'exercice	257 500	150 000
Virements des apports reportés	(170 000)	(174 000)
Solde à la fin	277 500	190 000
Portion des apports reportés attribuable au prochain exercice	172 500	170 000
	<u>105 000 \$</u>	<u>20 000 \$</u>

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2025	2024
Secrétariat à la jeunesse (note 4)	157 500 \$	50 000 \$
Assemblée nationale du Québec (note 4)	100 000	100 000
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services Publics (note 4)	20 000	40 000
	<u>277 500 \$</u>	<u>190 000 \$</u>

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2025

8. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2025		2024	
Encaisse	253 520	\$	217 606	\$
Épargne placement, 1,85 % et 2,3 % (30 juin 2024 : 3 %)	318 454		169 996	
	<u>571 974</u>	<u>\$</u>	<u>387 602</u>	<u>\$</u>

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2025		2024	
Créances	(85)	\$	1 003	\$
Contributions à recevoir	155 000		166 500	
Dons à recevoir	(679)		(521)	
Charges payées d'avance	(45)		(43)	
Charges à payer	68		5 795	
Produits reportés	11 015		10 300	
	<u>165 274</u>	<u>\$</u>	<u>183 034</u>	<u>\$</u>

9. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2025, des revenus de 9 517 \$ ont été reçus (8 783 \$ en 2024).

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

11. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations autres que non monétaires avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne Placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement, tandis que le risque de crédit lié aux contributions à recevoir est minime du fait qu'elles proviennent majoritairement d'entités gouvernementales. Pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024, aucune créance ni contribution n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2025

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 873 \$ (30 juin 2024 : 850 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2025



Papier fabriqué au Québec



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 



Desjardins

Caisse de l'Administration
et des Services publics

QUÉBECOR




**élections
Québec**

b

ASSOCIATION
DES BANQUIERS
CANADIENS

lojia

Les Offices Jeunesse
internationaux du Québec

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70893

fondationbonenfant.qc.ca